

Les enfants du divorce

Lors d'une séparation, la responsabilité de la garde des enfants incombe majoritairement aux mères. Une récente étude montre toutefois que les deux parents aimeraient souvent changer cette situation, malgré les nombreux obstacles légaux et financiers.

Texte: Ariane Gigon

41,9%

Le taux de divorces est passé de 15,4% en 1970 à 41,9% en 2021, tandis que, dans le même laps de temps, le nombre de mariages par 1000 habitants passait de 7,6 à 4,2.

Jusqu'à il y a peu, le quotidien des enfants de parents séparés était peu connu en Suisse. Cette lacune est aujourd'hui comblée, du moins en partie, grâce à une nouvelle étude – *Quand les parents ne vivent pas ensemble. Parentalité et quotidien des enfants* – commandée par la Commission fédérale pour les questions familiales et dont les principaux résultats sont présentés ici par Heidi Stutz, co-autrice.

Dans ses recommandations, la commission estime notamment que le droit de la famille devrait «s'affranchir du statut du mariage»: les nouveaux partenaires et les grands-parents devraient pouvoir plus facilement assumer la responsabilité de la prise en charge des enfants.

Comment la garde des enfants est-elle répartie après la séparation?

Quand le couple est séparé, plus les enfants sont petits, moins le père est présent. Chez les 0-3 ans, 38% des bambins ne le voient «que» la journée. Le rôle paternel est plus fort avec les 8-11 ans, et il rediminue avec des ados. Lorsque les pères travaillaient à 100% avant la séparation, la probabilité

qu'ils continuent ainsi est grande. Beaucoup d'entre eux souhaiteraient voir davantage leurs enfants, un souhait partagé par les mères. Le niveau de formation des parents joue aussi un rôle important: plus il est élevé, plus la probabilité d'une garde alternée est grande. Chez les parents

sans diplôme professionnel, 33% des enfants ont deux foyers, contre 62% chez les parents ayant suivi des études supérieures. Certains parents relèvent un paradoxe: pour gérer le quotidien des enfants, les contacts avec l'autre parent sont plus intenses après la séparation qu'avant...

Photos: iStock

72%

Selon l'étude de la Commission fédérale pour les questions familiales, 72% des enfants de parents séparés sont régulièrement chez l'un et l'autre et y passent aussi la nuit.

Quels contacts les enfants ont-ils avec leurs parents?

Chez deux tiers des enfants, la réalité des contacts entre enfants et parents ne correspond pas à ce qui a été convenu sur le papier. Il y a eu un accord oral, ou une pratique qui a fait ses preuves. L'étude souligne aussi que les contacts par téléphone ou par vidéo par exemple ne remplacent pas l'absence ou le faible nombre de contacts personnels. Intéressant: plus les contacts en chair et en os sont nom-

breux, plus les messages virtuels le sont également. Lorsque les enfants voient les deux parents, leur bien-être dépend de la qualité des échanges entre parents, bien plus que de leur quantité. «C'est aussi ce qu'on observe dans les familles dont les parents vivent ensemble», note Heidi Stutz. À partir de 12 ans, de nombreux adolescents disent préférer vivre dans un seul ménage.



91%

Les enfants ont leur domicile officiel chez la mère dans 91% des cas.



Quelles autres personnes s'occupent aussi des enfants?

Les grands-parents sont très souvent sollicités, tout comme le nouveau ou la nouvelle partenaire des ex-conjoints. Mais après une séparation, ils perdent tout droit à des contacts. Une réforme de la parentalité permettrait de reconnaître leur rôle.

80%

Les mères restent plus présentes: dans 80% des cas, elles assument la totalité ou la plus grande partie de la prise en charge.

Comment les finances sont-elles réglées?

C'est là que, sans surprise, le bât blesse. Personne n'est véritablement satisfait de sa situation. Les mères disent plus souvent bénéficier de l'aide sociale, tandis que de nombreux pères admettent avoir contracté des dettes. L'importance des difficultés financières diminue lorsqu'une nouvelle ou un nouveau partenaire s'installe avec le parent séparé et forme donc une famille recomposée. **MM**

7%

Seuls 7% des enfants vivent à égalité entre leurs deux parents.



«Le système est contradictoire»

Pour Heidi Stutz, co-auteurice de l'étude, la loi manque d'options et ne prend pas assez en compte la réalité des ménages séparés.

Y a-t-il un nombre minimal de jours qu'un enfant doit passer chez l'un des deux parents pour que ces derniers soient satisfaits de la situation?

La plupart des parents se disent satisfaits si l'arrangement trouvé prévoit que les enfants passent au moins une nuit par semaine ou un week-end tous les quinze jours chez eux. Sans ce contact minimal, la situation est souvent qualifiée de difficile. Seuls 5% des pères ne voient plus du tout les enfants, contre pratiquement 0% des mères.

Le nombre de contacts a-t-il une incidence sur le bien-être des enfants?

Non, ce qui compte, c'est davantage la régularité des contacts et la qualité des relations entre parents. La manière dont ils gèrent les conflits est primordiale. Cela vaut autant pour les familles séparées que pour les familles dites «intactes».

Les pères se plaignent davantage que les mères. Pourquoi?

Ils comparent souvent avec la situation qui prévalait avant la séparation, quand ils travaillaient à 100% et voyaient quand même leurs enfants le soir et les week-ends. Avec une séparation, la situation change beaucoup. Les couples devraient renégocier ces aspects lors de la séparation.

Quels aspects en particulier?

Avec l'arrivée d'enfants, beaucoup de femmes ont mis leur carrière à l'arrière-plan et ont travaillé à temps partiel. L'idée de se «rattraper» après une pause est une illusion, le retard demeure. La volonté des pères d'être plus présents dans la vie

des enfants doit donc aller avec leur reconnaissance des tâches accomplies par leur épouse avant la séparation. Ils doivent aussi prendre conscience des inégalités de revenus. J'ajoute que les réponses à notre enquête montrent que de nombreuses femmes souhaitent effectivement que les pères s'occupent plus de leurs enfants.

Pourquoi cela ne marche pas?

Les conditions-cadres pour la conciliation entre travail et vie privée ne sont pas favorables. Les crèches par exemple sont trop chères. Autre problème: l'impossibilité légale d'avoir deux domiciles. C'est une contradiction du système: le droit recommande la garde alternée mais empêche les enfants d'avoir officiellement deux domiciles... Or, le domicile est lié à toutes sortes de prestations, comme les subsides d'assurance maladie ou les impôts. Les pères se plaignent aussi de la difficulté de trouver un appartement familial bon marché si l'enfant n'est pas annoncé chez eux. Mais il y a plus urgent encore.

C'est-à-dire?

Aujourd'hui, les parents ne peuvent choisir qu'entre la garde alternée et le droit de visite. Il n'y a rien entre les deux. Il faudrait une solution pour régler cette lacune. Cela diminuerait les tensions. Nous proposons aussi de remplacer le concept de «garde alternée» par celui de «responsabilité partagée de la prise en charge». Cela contribuerait à trouver des solutions praticables pour toutes et tous, en tenant compte du parent qui en fait le plus avec les enfants.